

# Colloque des structures déconcentrées

6 février 2021

9h30 – 12h30

2021

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT

# Point sur la situation budgétaire fédérale 2021

Pascal Jourdan - Trésorier

2021

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT

# Rappel

## Assemblée générale du 21 Novembre 2020 : ce qui avait été annoncé

- « La crise sanitaire perdure et les incertitudes sont nombreuses sur l'organisation de nos activités en 2021 »
- « Il y aura un impact sur le nombre de nos licenciés, et par conséquent sur les ressources financières des clubs, de la FFG et de ses structures déconcentrées »
- « L'évolution du budget était donc inéluctable ».
- « Pour limiter les effets de la réduction budgétaire sur les performances et le développement de la FFG, nous agissons sur trois leviers : une réduction des charges, une reprise des réserves plus importante que prévue et un déficit budgétaire maîtrisé »
- « Les efforts budgétaires consentis par la Fédération seront complétés par une démarche auprès de l'Etat afin que nous soyons soutenus financièrement comme le sont les autres secteurs d'activités »
- « Le colloque des structures déconcentrées prévu traditionnellement en Février sera l'occasion de vous informer de la situation économique de la Fédération ».

# Impact budgétaire de la crise sanitaire

## Perte des licenciés par rapport à la saison 2018-2019 :

- - 1,4% sur la saison 2019-2020
- - 24,5 % sur la saison 2020-2021
- Soit un impact financier de – 2 M€ .
- Hypothèse de construction du budget 2020 : +2% de croissance au 31/8/2020 et +4% au 31/12/2020 (effet JO 2020)
- Soit une perte cumulée de 2,5 M€ par rapport à nos prévisions de croissance.

# Une stratégie budgétaire à l'horizon 2024

## Pourquoi ?

- Nous avons un projet à mettre en œuvre sur 4 ans avec en ligne de mire Paris 2024
- Nous ne retrouverons pas notre niveau de licenciés (31/8/2019) immédiatement.
- Cette vision budgétaire à 4 ans est indispensable dans le cadre d'une politique de déficit budgétaire.

# 1<sup>er</sup> levier : le déficit budgétaire

## Pourquoi ?

- Pour stimuler l'activité et le développement des clubs et ainsi préparer l'après COVID.
- Pour répondre aux objectifs sportifs fixés pour Paris 2024

## Attention :

- Le déficit budgétaire a un impact sur le fonctionnement d'une organisation : trésorerie, capacité d'investissement.
- La mise en place d'une politique de déficit budgétaire exige une situation financière saine, une limite à ce déficit et donc sa maîtrise.

# 1<sup>er</sup> levier : le déficit budgétaire

## Situation financière :

- Des réserves votées par l'Assemblée générale.

2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
480 000,00	640 000,00	150 000,00	880 000,00		2 150 000,00

Reprise 2016	Reprise 2017	Reprise 2018	Reprise 2019	Reprise 2020	TOTAL
0,00	185 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00

<b>SOLDE</b>	1 965 000,00
--------------	--------------

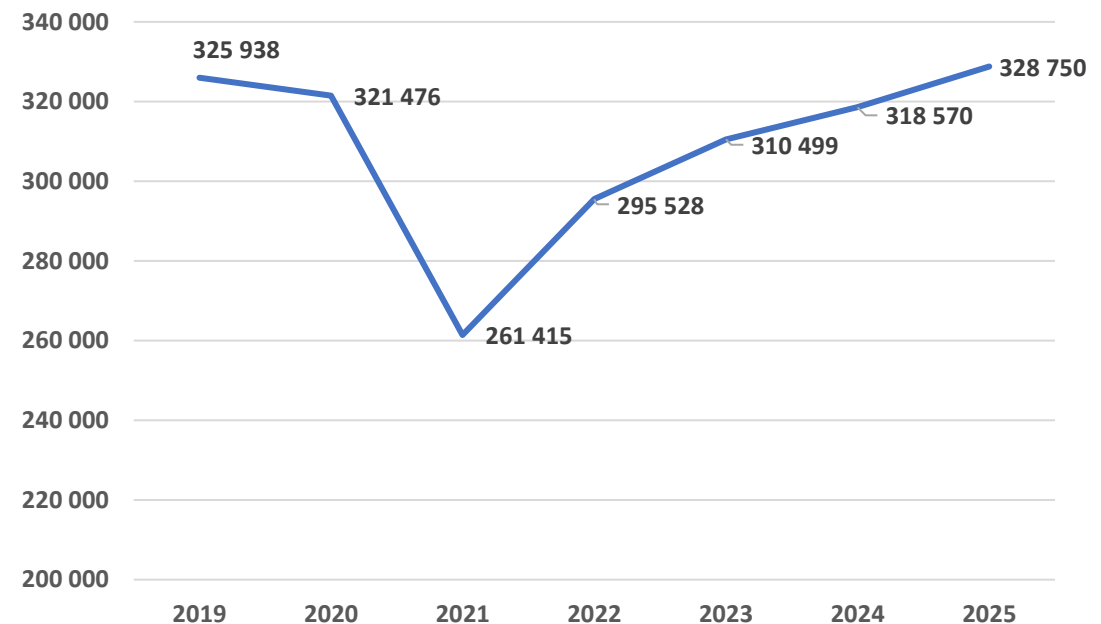
- Une trésorerie qui peut supporter ce déficit : 4 853 000€ au 31/12/2019
- Des fonds associatifs pour un montant de 7 M€ au 31/12/2019

# Prise de licence : Quelle perspective d'évolution à 4 ans ?

## Hypothèses à date :

- Référence au 31/8/2021 : 261 400
- Reprise d'une activité au 1/9/2021
- Deux indicateurs : le taux de fidélisation et les nouveaux licenciés
  - 55% de fidélisation en 2022, 52% pour les autres années
  - Nouveaux licenciés : 151 000 par an sauf 2024-2025 (Impact Paris 2024).

## Évolution du nombre de licenciés



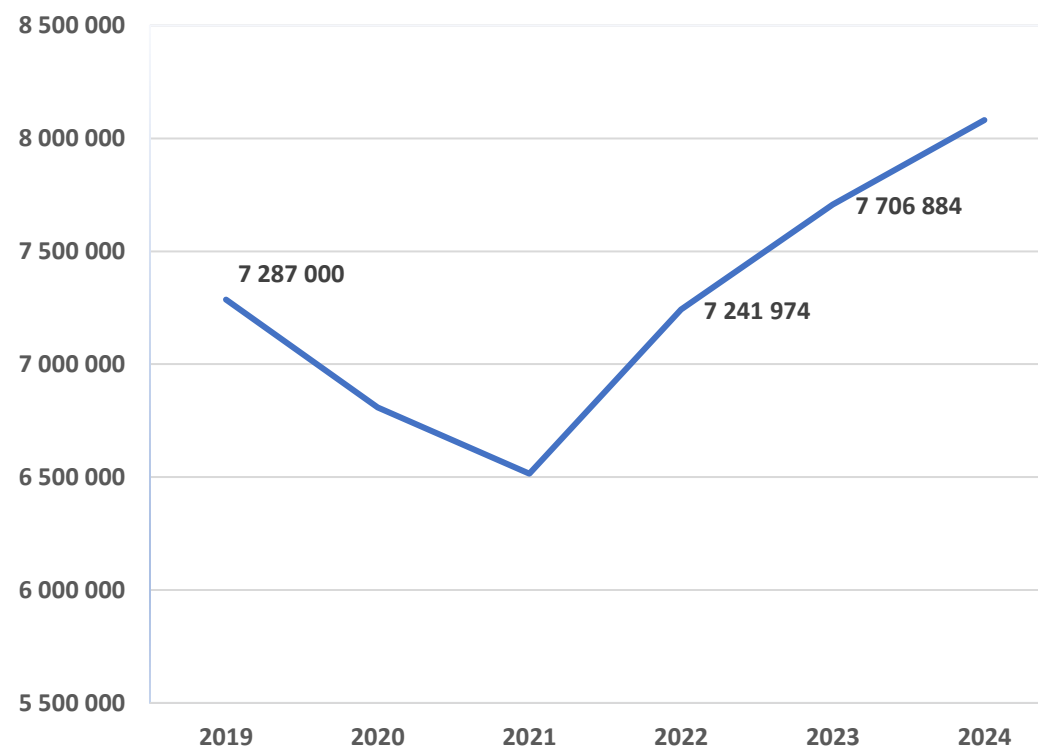


# Prise de licence : Quelle perspective d'évolution du produit ?

## Évolution du tarif de la licence

01/09/2021	24
01/09/2022	24,5
01/09/2023	25
01/09/2024	25,5

## Évolution du produit des licences



# L'évolution des autres produits :

- **L'hypothèse retenue pour l'évolution des autres produits: la stabilité**
  - Stabilité des produits de partenariats.
  - Stabilité des contrats de performance et de développement (ANS)
- **Les ressources potentielles non prises en compte dans les hypothèses :**
  - Résultat de l'exercice 2020
  - Plan d'urgence (?)
  - Plan de relance (?)
  - Evolution du contrat de performance (Paris 2024)

# 1<sup>er</sup> levier : le déficit budgétaire

- **Les chiffres clés à ce jour :**
  - Un déficit budgétaire cumulé sur quatre ans de 2 300 000 €
  - Un besoin de trésorerie estimé à 2 600 000 €
  - Un report à nouveau 31/12/2024 estimé à 1 700 000 €

# 2<sup>ème</sup> levier : la réduction budgétaire

Réduction des budgets de fonctionnement pour 2021 : -12%.

- **Les objectifs recherchés :**
  - Préserver l'essentiel (performance et développement)
  - Préserver la cohérence des programmes de préparation des équipes de France
  - Gérer avec équité la réduction budgétaire vis-à-vis de l'ensemble des personnes qui participent à l'action fédérale
- **Réduction de l'ensemble des chapitres budgétaires** en particulier le gel des salaires, et le gel de 3 postes
- Dès 2021 : prise en compte du projet 2024 pour les besoins en encadrement, la création d'un pôle TR à l'INSEP (Coût : 440K€) et l'intégration du Parkour

# 2<sup>ème</sup> levier : impact de la réduction budgétaire sur les projets

- **Projet santé « entreprise » reporté**
- **Haut-niveau :**
  - La cohérence et le contenu des programmes de préparation des équipes de France ont été maintenus
  - Le renforcement prévu de l'encadrement est budgété
  - Maintien du budget des aides aux gymnastes
  - Certains projets sont en place : pôle TR à l'INSEP et mise en place des programmes de recherche
- **Projet « Parkour » budgété dès 2021**
- **Une capacité d'investissement préservée**

# Une stratégie budgétaire à l'horizon 2024

- **Le déficit budgétaire associé à la réduction des charges doit permettre :**
  - De financer le projet SynerGym2024 pour un montant de 1 600 000 €
  - De maintenir un niveau d'investissement de 1 400 000 €
- **Remarques :**
  - Ces chiffres ont été estimés sur la base d'hypothèses ou de statistiques
  - Ces chiffres pourront évoluer :
    - en fonction de la situation sanitaire, économique et sociale.
    - en fonction des aides exceptionnelles de l'Etat

# Et les structures déconcentrées ?

- Nous demanderons aux structures déconcentrées de faire le même exercice.
- Structures déconcentrées concernées : les comités régionaux.
- Comment :
  - Organisation d'une réunion avec les Présidents Régionaux et les trésoriers
  - Fourniture d'outils d'analyse et de simulation.
- Il est recommandé aux comités départementaux de mettre en place la même la démarche.

2021

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT